

# TDR DE CONSULTANCE

## PRESTATIONS DE SERVICES INTELLECTUELS

### SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE SUR LES ENJEUX DE GENRE, PROTECTION ET INCLUSION

ref: PUI-CONS-FR285-003

## 1. Généralités

<b>Projet / Service / Département</b>	[PHARE-U] Réalisation d'une étude technique sur les enjeux de genre, protection et inclusion Pôle des Urgences Internationales - Direction des Opérations Internationales
<b>Objet de la mission</b>	Cette consultance vise à mettre en œuvre les cadres institutionnels de la Fédération Internationale (IFRC) relatifs à la PGI en situation d'urgence, afin de les opérationnaliser sous forme de manuel clé en main notamment dans les secteurs de la <b>gestion des abris, de la distribution et de la santé d'urgence.</b>
<b>Lieu de la mission</b>	A distance, déplacements possibles dans les Délégations ou les Plateformes d'Intervention Régionales (PIR) de la CRF
<b>Responsable de la mission</b>	<b>Aude Saintoyant</b> , Responsable du Département Gestion des Risques de Catastrophes et Urgences <b>Elois Voisin</b> , Chargé d'expertise et de recherche liées au Genre, Direction des opérations internationales <b>Sara Tilleria Durango</b> , Référente PGI du Pôle GRC <b>Julie Squercioni</b> , Chargée de gestion contractuelle du Pôle des Urgences Internationales
<b>Date de début souhaitée</b>	Dès que possible
<b>Date de fin souhaitée</b>	12 septembre 2025



<b>Date de remise des livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 21 juillet 2025 : Manuel PGI en contexte d'urgence</li><li>- 25 août 2025 : module de formation et vulgarisation des ressources</li></ul>
<b>Durée de la mission</b>	5,5 mois

## 2. Introduction

### 2.1 Contexte de la mission de consultance

#### Prise en compte des enjeux de protection, genre et inclusion au sein de la CRF

Au niveau institutionnel, la Croix-Rouge française est signataire de la Politique relative à la protection, à l'égalité de genre et à l'inclusion de l'IFRC.

Dans sa stratégie internationale Horizon 2030, la Croix-Rouge française renouvelle son souhait d'exemplarité face à des enjeux de plus en plus nombreux, notamment par l'inclusion de ces thématiques transversales dans nos stratégies et projets.

« La Croix-Rouge française est engagée depuis plusieurs années pour traduire de manière effective dans ses actions les enjeux suivants :

- la réduction de l'empreinte environnementale et la lutte contre le réchauffement climatique;
- **la réduction des inégalités de genre;**
- **la prévention de l'exploitation et des abus sexuels;**
- [...]
- **l'orientation de l'aide et de la protection vers celles et ceux qui en ont le plus besoin. »**

Ces enjeux transversaux sont par ailleurs pris en compte dans les différents axes de réponse.

Les inégalités sociales et de genre préexistantes et l'androcentrisme des secteurs de l'humanitaire et de la GRC expliquent les impacts majeurs différenciés des catastrophes et toute situation d'urgence – épidémique également – mais aussi les effets négatifs directement liés aux interventions humanitaires. Le projet sera mené selon le principe de "ne pas nuire" tenant compte des inégalités de genre, appelée au sein du Mouvement "protection, genre et inclusion dans les situations d'urgence". Des référent.e.s PGI seront présent.e.s dans chacune des PIR notamment, en complément de l'expertise technique représentée au siège de la CRF.

Dans le cadre du programme « 3 Océans », trois études socio-anthropologiques ont été menées dans les trois bassins océaniques (Caraïbes, Océan Indien et Pacifique Sud) afin d'intégrer les considérations de Protection, Genre et Inclusion (PGI) dans les programmes de gestion des risques de catastrophes (GRC) de la CRF.



Ces études ont mis en évidence que les **conditions d'évacuation et d'hébergement d'urgence** ont exposé les femmes et les mineur-es à de multiples formes de violences sexuelles, notamment lors de l'attente des distributions de repas, en raison de la présence de toilettes hors site ou éloignées, mixtes et non verrouillables, ainsi que du manque de confidentialité et d'intimité dans les abris. Également, **les conditions d'accueil dans les abris d'urgence** ont révélé des pratiques préjudiciables : l'absence d'espaces sécurisés pour les survivant-es de la VBG, l'absence d'électricité et d'éclairage, interruption des services de santé sexuelle et reproductive ainsi que des dispositifs de protection.

De nombreuses **discriminations ont également été observées dans les abris d'urgence** : les personnes en situation de handicap sont laissées seules et sans assistance en journée, tandis que celles dépourvues de documents d'identité évitent les sites et n'ont pas accès aux distributions. Les personnes âgées et les enfants rencontrent aussi des difficultés pour accéder aux repas et aux distributions alimentaires.

D'autre part, les femmes enceintes n'ont pas reçu l'assistance nécessaire lors des évacuations : certaines ont accouché à domicile sans aide, d'autres sur les sites d'urgence faute de transport pour se rendre à l'hôpital. Par ailleurs, un manque de disponibilité et d'équipements spécialisés pour les personnes en situation de handicap physique et sensoriel a été documenté.

En synthèse, ces études révèlent **une prise en compte insuffisante des aspects PGI** dans la réponse à l'urgence et une mise en œuvre limitée des cadres institutionnels existants, notamment ceux de l'IFRC. Dans le cadre de la réponse à l'urgence, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment dans les secteurs de **l'hébergement d'urgence, de la distribution et de la santé d'urgence**.

## 2.2 Aperçu du programme

### **Partenariat Humanitaire pour une Assistance et une Réponse d'urgence (PHARE-u)**

Le projet PHARE-u, est un partenariat novateur entre la Croix-Rouge française (CRF) et le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (CDCS). Il vise à renforcer les capacités de réponse d'urgence de la CRF à l'international tout en améliorant la qualité et la rapidité de la prise en charge des populations affectées. Le projet propose cinq modalités d'intervention clés et finance également des activités de préparation à la réponse, le renforcement des capacités des équipes et en matériel, et couvre les coûts supports nécessaires à la mise en œuvre efficace des opérations ainsi que la prise en charge de ressources humaines dédiées aux urgences.

Durée du projet	Du <b>15/07/2024</b> au <b>30/09/2025</b>
-----------------	---



La réalisation de cette étude technique est une activité prévue dans le cadre du projet PHARE-u, en lien avec le "R.3 Le pilotage du partenariat est fluide et tourné vers des **apprentissages communs**".

Dans le cadre du Partenariat PHARE-u, des opérations de réponse à l'urgence (catastrophe naturelle, épidémies) sont financées par le CDCS. Celles-ci **ne peuvent excéder une durée de 4 mois**, et comprennent **l'envoi de matériel de première nécessité** et de **personnel** (Rapid Response, Équipes de Réponse aux Urgences).

L'étude technique proposée s'inscrit dans ce contexte, et les **résultats et livrables attendus** doivent, par conséquent, **être adaptés et adaptables aux modalités d'intervention d'urgence propres au partenariat PHARE-u**.

### 3. Objectifs général et spécifiques de la mission de consultance

#### 3.1 Objectif général de la mission de consultance

Sur la base des études mentionnées et en tenant compte les cadres PGI existants de l'IFRC, l'objectif de cette consultation est de développer une réponse humanitaire intégrant pleinement les principes du cadre DAPS (Dignité, Accès, Participation et Sécurité) et à aller au-delà de celui-ci en **intégrant des actions sensibles au genre dans la réponse humanitaire**, spécifiquement dans les secteurs suivants: **la gestion des abris, la distribution et la santé d'urgence** (qui inclut la mitigation, de prévention et de prise en charge des VBG, SAC "safe abortion care" et plus).

Ensuite, et en fonction de cette première phase, l'objectif serait de créer - ou d'adapter - des modules de sensibilisation et de formation en distanciel sur deux aspects complémentaires :

- la **compréhension** et la **maîtrise** des concepts liés à ces thématiques ;
- l'**opérationnalisation** de ces concepts dans un contexte d'urgence.

Il ne s'agira pas de faire doublon avec les ressources disponibles, mais de mettre sur pied un mode de fonctionnement et de formation afin que ces éléments transverses soient intégrés directement à la racine de la conception des opérations d'urgence et de manière systémique.

#### 3.2 Objectifs spécifiques de la mission de consultance

OS1 : Assurer la protection, l'inclusion et la prise en compte du genre dans les activités de réponses aux urgences dans le secteur de la gestion des abris, la distribution et la santé d'urgence (VBG transversal, lutte contre EAS, continuum de genre)

OS2 : Assurer le déploiement des services de base souvent ignorés liés au genre dans nos réponses d'urgence (analyse rapide de genre -ARG-, SAC, VBG)

OS3 : Systématiser la conduite des ARG en tout début de réponse et intégrer la formation ARG dans les programmes de préparation avec les SNH afin d'avoir des informations actualisées et contextualisées et adapter nos actions durant cette période



## 5. Méthodologie de la mission de consultance

Il est attendu du/de la consultant.e une proposition technique basée sur la méthodologie décrite ci-dessous. Les consultants sont libres de pouvoir proposer des ajustements à la méthodologie dans le but d'améliorer la qualité des résultats obtenus et l'efficacité de la réalisation de la mission, à condition que ces ajustements soient argumentés et garantissent l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de l'étude.

La méthodologie attendue pour cette étude est la suivante :

- a) **Phase de diagnostic: Revue et analyse de la littérature existante**
- b) **Phase de conception et de production: Développement d'un Manuel "PGI en situation d'urgence" de la CRF, Module de formation et vulgarisation des ressources**
- c) **Phase de présentation et de dissémination des résultats**

## 6. Résultats attendus de la mission de consultance

- **Renforcement des capacités :**
  - Les différentes parties prenantes aux interventions d'urgence, sont formées et sensibilisées aux meilleures pratiques liées au genre
  - Des outils pédagogiques efficaces et adaptés sont disponibles et largement diffusés, permettant la compréhension et la maîtrise des concepts liés à ces thématiques.
- **Optimisation des interventions - Opérationnalisation de la prise en compte du genre**
  - Les interventions humanitaires de court terme prennent en compte de manière systématique le genre dans les activités de gestion des abris, de distribution et de santé d'urgence.
  - Les activités de pré-positionnement de stock et de préparation de réponse aux urgences (catastrophes, épidémies) prennent en compte de manière systématique les besoins genrés (ex. Kits DSSR, produits d'hygiène menstruelle).
- **Documentation et partage des bonnes pratiques :**
  - Les enseignements tirés des actions menées sont documentés et accessibles pour des projets futurs.
  - Les livrables sont diffusables à l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge, et du secteur humanitaire plus globalement.
  - Un rapport final synthétise les résultats obtenus et propose des recommandations concrètes.



## 7. Livrables attendus

Chaque livrable devra être transmis dans les délais indiqués par le calendrier fixé par la consultance et la CRF lors de la contractualisation. La CRF sera responsable de valider les livrables.

### **Livrables**

#### **> Rapport de cadrage**

Élaborer un rapport d'inception et une méthodologie en lien avec les différents livrables.

- Livrable : Rapport de cadrage incluant la méthodologie affinée et la feuille de route pour les livrables.
- Format : 3 pages, format word (en français et anglais)

**>Livrable 1 : Manuel "PGI en situation d'urgence" propre à la CRF et une boîte à outils par secteur: Gestion des abris, Distribution et Santé d'urgence.** Ce manuel inclut également une checklist pour la systématisation des ARG en situation d'urgence et pour le prépositionnement de stocks sensibles au genre dans la phase de préparation à l'urgence.

Le/la consultant.e devra consulter les Délégations et les Plateformes d'Intervention Régionales (PIR) de la CRF, la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), et les Sociétés Nationales Partenaires de la CRF durant la phase de construction de cet outil. Les retours des différents acteurs impliqués sur le terrain seront intégrés à la finalisation du manuel et de la boîte à outils pour finalisation.

Ces livrables seront diffusables à l'ensemble des acteurs du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge, notamment par l'intermédiaire de l'IFRC.

#### **>Livrable 2 : Module de formation et vulgarisation de ressources**

Le/la consultant.e devra transmettre en amont les supports de présentation du manuel opérationnel de type Powerpoint et supports de sensibilisation. Ces supports devront être adaptable à chaque Délégation et PIR, et plus globalement à chaque acteur du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge.

#### **>Livrable 3**

Présentation de la consultance (PPT) en français et en anglais

#### **> Rapport final**

Le/ La consultant.e devra **transmettre un rapport final V0 écrit en français détaillé (max 40 pages)** soumis aux commentaires et révisions de l'équipe de la CRF et du CDCS incluant :

- Une section par outil développé (manuel opérationnel CRF, boîte à outils, et supports de formation et de sensibilisation)
- Les recommandations développées une bonne mise en place de chaque outil
- Une conclusion



- les annexes (max 10 pages) correspondantes (elles contiendront les détails techniques de l'étude, les termes de référence, éventuels tableaux ou graphiques, les références et autres sources d'informations).

Après révision et intégration des commentaires des équipes CRF et du CDCS, une version finale du Rapport final sera réalisée.

## 7. Organisation de la consultance et chronogramme

### Phases de la consultance

#### **Première Phase:**

Dans la **première phase** de l'étude technique, le/la consultant-e effectuera une revue de la littérature de l'IFRC ("PGI in Emergencies" et "Minimum standards for PGI in emergencies"), IASC "Guidelines for integrating GBV intervention in humanitarian action", IFRC, "Safe and Abortion Care in emergencies toolkit", IFRC, "Toolkit- sexual violence care in ERU deployments", CRF, VCAT Genre, CRF "Manuel Genre et épidémies", Gender in Infectious Disease Epidemic Preparedness and Response toolkit (World Bank) ",

**Deuxième phase**, le/la consultant-e produira un **manuel PGI en situation d'urgence**, spécifique à la Croix-Rouge française (CRF), clé en main, afin que les équipes terrain puissent répondre efficacement aux violences basées sur le genre (VBG) et aux besoins spécifiques en matière de droits et santé sexuelle et reproductive (DSSR) lors des interventions d'urgence. Ce manuel aura également l'inclusion d'une perspective PGI dans la **gestion des abris d'urgence** (principes de non discrimination par des motifs d'identité de genre, orientation sexuelle, ethnie, situation administrative, handicap, appartenance à un groupe social stigmatisé; repas distribués le jour; développement d'un protocole PEAS). Ce manuel devra également inclure des lignes directrices afin d'assurer un **référéncement holistique des victimes vers des services appropriés, notamment pour la prise en charge des soins liés à l'avortement sûr et sécurisé (safe-abortion care), à la prise en charge de la VBG, etc.**

Une étape clé de cette phase sera **l'intégration des analyses rapides de genre (ARG)**, avec des checklists et des outils pratiques permettant la **mise en œuvre de manière systématique pendant les réponses humanitaires.**

Cette étape produira également une **checklist sur le pré-positionnement de stocks sensibles au genre** dans la phase de préparation, antérieure à l'urgence, afin de garantir que les stocks intègrent les besoins des différentes catégories de la population, notamment des femmes, des enfants et des personnes handicapées, et qu'ils répondent aux besoins de santé d'urgence (produits DSSR: SAC, méthodes contraceptives d'urgence, etc.).



Enfin, **la troisième phase** de la consultation portera sur la **création de modules de formation et la vulgarisation des ressources développées**, afin d'en faciliter l'appropriation par les équipes terrain.

Finalement, une **quatrième phase**: dissémination de l'étude technique à travers d'au moins 2 présentations formelles: en interne à la CRF (en français) et à l'IFRC (en anglais).

> Des temps d'échanges entre les responsables de la mission et le/la consultant.e. seront prévus entre et pendant ces différentes phases.

### Chronogramme

La consultance aura lieu sur une durée de 5,5 mois.

<b>Phase 0</b>	<b>Cadrage de la mission</b> <b>0,5 mois</b>
<b>Phase 1</b>	<b>Revue de la littérature et analyse</b> <b>1 mois</b>
<b>Phase 2</b>	<b>Production d'un Manuel PGI en contexte d'urgence</b> <b>2,5 mois</b>
<b>Phases 3</b>	<b>Production d'un module de formation et vulgarisation des ressources</b> <b>1 mois</b>
<b>Phase 4</b>	<b>Rapport final et webinaires de dissémination</b> <b>0,5 mois</b>

> Ce chronogramme est une proposition qui sera à adapter par le.s consultant.e.s.

## **8. Traitement des offres**

### **Profil de.s consultant.e.s**

- Expérience terrain confirmée d'au moins 5 ans, en Urgence
- Etudes de genre, genre et humanitaire ou expérience d'étude en sciences sociales confirmée avec au moins un Master 2 en sciences sociales (études de genre)
- Une expertise particulière sur les VBG dans des contextes urgences est fortement souhaitée
- Expérience avérée en animation d'ateliers et en formation
- Expérience souhaitée avec le Mouvement Croix Rouge
- Compétences en:
  - Travail de recherche
  - Travail de synthèse





- Excellentes rédactionnelles
- Sens du consensus – Diplomatie et négociation
- Maîtrise du concept de l'intersectionnalité ;
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais
- Respect du calendrier

## Clauses administratives

- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle, visa.
- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

## Expression d'intérêt

- Le.s consultant.e.s doit soumettre une **offre technique et financière** pour sa prestation
- L'**offre technique** doit inclure : le CV et/ou Portfolio, la méthodologie proposée ainsi qu'un chronogramme indicatif
- Le **budget devra** présenter l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des six modules.
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'
  
- **L'offre doit être adressée à l'adresse mail** : julie.squercioni@croix-rougr.fr
  - avec l'intitulé suivant : **OFFRE PUI-CONS-FR285-003 \_ NOM Prénom**
  
- **Date limite de soumission** des offres : **28 mars 2025 à 9h a.m.** (heure de Paris)